



JACQUEMINOIS

Volume 16, numéro 4, 25 avril 2024

MOT DU CONSEIL

Reconnaissance des bénévoles : Un grand merci pour leur dévouement !

Chaque année, nous sommes fiers de célébrer l'engagement et le dévouement de nos bénévoles. Leur contribution inestimable est un pilier de notre communauté et c'est avec une immense gratitude que nous les remercions pour leur action. Nous avons récemment tenu une soirée de reconnaissance pour honorer leur travail et comme toujours nous étions nombreux à nous rassembler pour célébrer leur impact positif. Merci à tous nos bénévoles pour leur générosité et leur engagement continu.

Invitation : Dégustation de bière, fromage et chocolat à la bibliothèque !

Vous êtes cordialement invités à une délicieuse dégustation de bière, fromage et chocolat organisée par la bibliothèque le 31 mai à 19h au 20, rue Principale. Cet événement convivial est ouvert à tous les résidents et constitue une excellente occasion de découvrir de nouveaux saveurs tout en passant un bon moment. L'entrée est gratuite, alors rejoignez-nous pour une soirée pleine de délices et de convivialité !

Travaux de printemps : Ensemble pour un territoire plus sécuritaire !

Avec l'arrivée du printemps, les travaux routiers débutent dans notre région. Ces chantiers sont l'occasion de découvrir notre territoire sous un nouveau jour via divers détours occasionnés par les fermetures de route. Nous vous remercions de votre patience et de votre coopération pendant cette période. Veuillez suivre attentivement les indications sur les panneaux pour assurer la sécurité de tous. Ensemble, contribuons à rendre notre communauté encore plus sécuritaire !

Sincèrement,
Votre conseil municipal



INFORMATIONS SUR LES SÉANCES DU CONSEIL



Prochaine rencontre : mardi 21 mai 2024 | 19 h
Lieu: 20, rue Principale (nouveau lieu)



Les séances sont diffusées en simultané sur la plateforme Zoom.



L'enregistrement est rendu disponible au lendemain des séances sur la chaîne YouTube et le site internet.



FERMETURE BUREAU MUNICIPAL

Lundi 20 mai dans le cadre de la journée nationale des Patriotes

DOSSIER DE GREFFE ET AFFAIRES POLITIQUES

Nouveaux règlements en vigueur

Règlement numéro AD-100-1 modifiant le règlement numéro AD-100 régissant la tenue des séances du conseil municipal

L'objet de ce règlement est d'apporter des modifications au règlement original afin notamment, de modifier le lieu de la tenue des séances du conseil municipal de Saint-Jacques-le-Mineur.

DOSSIERS TAXATION ET FINANCES

Deuxième versement de taxes à venir

Veuillez prendre note que les taxes foncières pour l'exercice 2024 seront perçues en quatre versements aux dates suivantes :

1er versement	7 mars 2024
2e versement	2 mai 2024
3e versement	4 juillet 2024
4e versement	5 septembre 2024

DOSSIERS D'URBANISME ET TRAVAUX PUBLICS

Projet d'Hydro-Québec - Ligne d'interconnexion Hertel-New York

NUMÉRO À RETENIR POUR TOUTES INFORMATIONS OU PLAINTES : 1 877 653-1139

Les travaux sur la **montée Saint-Jacques** sont toujours en cours, nouvelle date de fin des travaux : 10 mai 2024

Nouveaux détails : Voie vers l'ouest fermée soirs et fin de semaine, cependant circulation en alternance de 7h à 8 h les matins de semaine avec signaleurs.

À NOTER pour la **route Édouard VII** :

- Fermeture complète entre intersection **rang Saint-Marc et Carrière Saint-Jacques** (Détour par le rang Saint-Philippe Nord) Date de fin des travaux : 1er mai 2024
- Fermeture partielle **rang Saint-Philippe Nord à la montée Saint-Jacques**, voie de contournement aménagée - Date de fin des travaux : 1er mai 2024

BALAYAGE DE RUES

La municipalité procédera au balayage de rues via l'entreprise retenue Myrroy inc. Nous allons faire une annonce pour la journée exacte sur nos médias, qu'on vous invite à suivre, afin de déplacer les voitures pour dégager les rues. Celle-ci était prévue durant la semaine du 22 avril, mais doit être reportée jusqu'à nouvel ordre en raison des délais occasionnés par la météo annoncée cette semaine et les inconvénients que causerait la collecte des ordures de ce jeudi.

Une alerte sera également envoyée sur notre système d'alertes municipales, d'ailleurs si vous n'êtes pas encore abonnés, c'est le temps de le faire sur notre site internet au lien suivant :

<https://saint-jacques-le-mineur.alertesmunicipales.com/inscrivez-vous>



ARRÊT DE LA COLLECTE DE BRANCHES PORTE À PORTE

À compter de cette année, la municipalité n'offrira plus le service de collecte de branches porte-à-porte et la distribution du paillis. Le conseil en est venu à cette décision pour différentes raisons, dont les principales :

1. La difficulté de trouver un entrepreneur compétent et à juste prix. Nous avons fait affaire avec la même entreprise nous offrant un service exemplaire pendant de nombreuses années et quand cette dernière a fermé ses portes au printemps 2022, nous avons tenté de travailler avec d'autres entrepreneurs, qui malheureusement, ne répondaient pas adéquatement à nos attentes et celles des citoyens.
2. Depuis que la municipalité a délégué son service de gestion des matières résiduelles à la MRC des Jardins-de-Napierville qui emploie les services de Compo Haut-Richelieu, nos citoyens ont accès gratuitement aux 4 écocentres ouverts toute l'année. De plus, il n'y a aucune limite d'accès aux écocentres pour les résidus verts comme les branches, les souches, les feuilles, etc.
3. Finalement, considérant que l'accès aux écocentres est prévu dans la facture du service général que la municipalité verse à la MRC dans la quote-part annuelle, laquelle est financée à partir des taxes des citoyens, l'octroi de contrat à un entrepreneur pour effectuer la collecte à domicile entraînerait des frais en double aux contribuables pour un même service.

Ainsi, à partir de cette année, nous vous invitons à aller porter vos branches dans l'un des écocentres du réseau de Compo-Haut-Richelieu inc. Vous retrouverez toutes les adresses sur leur site au lien suivant : <https://www.compo.qc.ca/ecocentres/>.

À noter que si vous désirez brûler vos branches, souches, troncs et autres, vous devez d'abord obtenir un permis de brûlage délivré par le Service de sécurité incendie de la municipalité GRATUITEMENT. Vous pouvez obtenir plus d'informations sur place, à la caserne, au 93, rue Principale ou par téléphone au 450-347-5446, poste 301. Prévoyez un délai jusqu'à 7 jours pour l'émission du permis. L'allumage d'un feu à ciel ouvert sans permis peut résulter en l'émission d'une amende.

CALENDRIER DE REMPLISSAGE DES PISCINES

Comme l'an dernier, la municipalité réitère sa demande auprès des citoyens raccordés sur le réseau d'aqueduc afin de respecter le calendrier de remplissage des piscines que nous vous avons préparé.

Le calendrier de remplissage de piscines s'étend sur la fin du mois d'avril au début juin. On vous demande de le respecter judicieusement pour le bien de notre collectivité, pour éviter des bris de service, des baisses de pression, des avis d'ébullition et même de l'eau brune qui occasionnent bien sûr chaque fois des coûts supplémentaires aux usagers. Évidemment, vous pouvez également utiliser votre puits pour ceux qui l'ont conservé.

L'objectif d'un tel calendrier est de répartir la demande en eau potable dans les périodes les moins risquées et avec une faible sollicitation afin d'éviter une pénurie d'eau potable.


DATES (lundi au jeudi)	HEURES	RUES
29-30 AVRIL 1-2 MAI	22 h à 5 h	Montée Saint-Jacques Rue Renaud Rue des Forgerons
6-7-8-9 MAI	22 h à 5 h	Rue Longtin Rue des Marchands Rue Morin Rue Potvin
13-14-15-16 MAI	22 h à 5 h	Rue des Meuniers
20-21-22-23 MAI	22 h à 5 h	Rue Principale Rue Bourdeau
27-28-29-30 MAI	22 h à 5 h	Rue Brière (adresses paires) Rue du Moulin
6-7-8-9 JUIN	22 h à 5 h	Rue Brière (adresses impaires) Route Édouard VII (réseau aqueduc) Rue des Aubergistes


DOSSIERS LOISIRS

PROGRAMMATION PRINTEMPS

BADMINTON ET BASKETBALL LIBRE

Les activités ont lieu au gymnase de l'école située au 115, rue Renaud et elles sont gratuites avec aucune inscription nécessaire.

 Tous les mardis soirs entre 19 h et 21 h notre personne responsable bénévole Samuel G. vous attend pour jouer au badminton. Vous pouvez rejoindre le groupe suivant si vous avez des questions : <https://www.facebook.com/groups/1627714931330081>

 Tous les mercredis soirs À PARTIR DU 1er mai entre 19 h et 21 h notre personne responsable bénévole Samuel L. vous attend pour jouer au basketball. Toutes les informations se retrouvent ici : <https://www.facebook.com/groups/331855083244246>

RÉOUVERTURE DU CHALET DES LOISIRS POUR LOCATION

Nous sommes heureux de pouvoir vous offrir la location du chalet des loisirs (situé au 263, route Édouard VII) suite à l'acquisition de l'immeuble au 20, rue Principale et la fermeture temporaire de la Maison des jeunes.

Pour faire votre demande de réservation vous devez remplir le formulaire en ligne disponible sur le notre site internet : <https://www.saint-jacques-le-mineur.ca/culture-et-loisirs/location-de-salles/>



DOSSIERS COMMUNAUTAIRES

INFORMATION DU COMITÉ AGRICOLE

Le comité agricole a décidé d'écrire une chronique dans le Jacqueminois pour vous tenir au courant des événements et nouveautés dans le domaine agricole de la municipalité. Cette chronique va servir à ouvrir la communication entre les villageois et les agriculteurs. C'est en communiquant qu'il est possible de se comprendre. Nous espérons que ce moyen de communication pourra vous informer sur le merveilleux métier d'agriculteur. Nous allons prochainement ouvrir une adresse courriel pour vous entendre tous parce que votre parole compte pour nous.

Un petit rappel pour votre sécurité et le respect de notre environnement de travail.

Nous voulons rappeler à la population de Saint-Jacques-le-Mineur que les terres agricoles sont des terrains privés. Il est interdit d'aller sur une terre agricole sans le consentement du propriétaire. Premièrement, parce que ce sont des lieux privés entretenus aux frais des propriétaires. Deuxièmement, des dangers peuvent être présents sans que vous en soyez conscients. Par exemple, l'application d'engrais ou de pesticides peut avoir été étendue dernièrement et votre présence sur les lieux sans la protection nécessaire est dangereuse pour votre santé. Finalement, c'est une question de respect, tous les citoyens ont droit à la tranquillité d'esprit sur leurs terrains privés.

Nous en profitons pour rappeler aux gens d'être patients et sécuritaires avec les machineries agricoles qui circulent sur la route en ce début de saison.

Bon printemps!



BIBLIOTHÈQUE SAINT-JACQUES-LE-MINEUR

89, rue Principale

NOUVEAU Heures d'ouvertures régulières

Lundi	13 h à 20 h
Mercredi	13 h à 20 h
Vendredi	13 h à 16 h
Samedi	10 h 30 à 12 h

Grâce à l'engagement de nos bénévoles et de la responsable de la bibliothèque, les heures d'ouverture seront maintenant prolongées les lundis et mercredis.

DOSSIER SÉCURITÉ PUBLIQUE

Le 19 mars dernier, nous avons procédé à l'achat de nouveaux appareils respiratoires. Comparativement à nos anciens équipements, qui offraient une autonomie d'environ 20 minutes et qui étaient lourds et rigides, nos nouveaux appareils respiratoires présentent une autonomie étendue d'environ 45 minutes.

Cette amélioration considérable augmente non seulement le temps de travail effectif de nos pompiers sur le terrain, mais se distingue également par leur ergonomie supérieure. Leur conception plus légère et leur ajustement confortable offrent à nos pompiers une plus grande liberté de mouvement et réduisent la fatigue lors des interventions prolongées.

Ensemble, nous continuons à élever les standards au sein du Service Incendie de Saint-Jacques-le-Mineur. Je suis convaincu que ces nouveaux appareils respiratoires renforceront notre capacité à répondre efficacement aux défis auxquels nous sommes confrontés et à assurer la sécurité de nos concitoyens.



Alexandre Ducharme ST-Amour

Directeur du service incendie



Chaque année,
75 INCENDIES DE FORÊT
sont causés par des
BRÛLAGES DE REBUTS

IL EXISTE DES ALTERNATIVES

Compostage
Collecte des résidus verts
Écocentre

SOPFEU
ENSEMBLE,
PROTÉGEONS LA FORÊT!

Chaque printemps, c'est en moyenne **144 incendies de forêt** qui sont causés accidentellement **par des résidents au Québec**. Le brûlage des rebuts est une des principales causes de feux de forêt.

Les flammes peuvent rapidement se propager aux zones boisées et causer des incendies de grande envergure. Les CONSÉQUENCES peuvent être désastreuses, tant pour les écosystèmes naturels que pour les communautés avoisinantes.

Avant de faire un feu de brûlage, il faut s'assurer que le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) n'a pas décrété d'INTERDICTION DE FAIRE DES FEUX À CIEL OUVERT. Pour le vérifier, consultez les restrictions en vigueur sur le site web de la SOPFEU.

ÉGALEMENT, EN TOUT TEMPS, vous devez demander un permis de feu à votre Service de sécurité incendie : 450 347-5446, poste 301. ET C'EST GRATUIT.

Il existe d'autres ALTERNATIVES ÉCOLOGIQUES et sécuritaires pour disposer des rebuts :

- ✓ Compostage
- ✓ Écocentre : 950, rue Gaudette (Saint-Jean-sur-Richelieu), la majorité des articles sont acceptés gratuitement

Pour toutes informations : <https://www.saint-jacques-le-mineur.ca/securite-publique-et-travaux-publics/service-de-securite-incendie-et-premiers-repondants/>

INFORMATIONS DE COMPO HAUT-RICHELIEU

Collectes à venir en 2024 :

	Jour de collecte	Fréquence de collecte
Déchets	Jeudi	Aux 2 semaines à l'année
Récupération	Jeudi	Aux 2 semaines à l'année
Compostage	Mardi	Toutes les semaines
Gros rebuts non valorisables	9 mai et 6 juin	Chaque mois

Aussi : Aucun surplus collecté en dehors des bacs roulants.

R Récupération

C Compostage

D Déchets

Gros rebuts non valorisables


✓ = matelas, divan, tapis, toiles

⊗ = meuble de bois, toilette, etc.

MAI						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
				R		
5	6	7	8	9	10	11
		C		D		
12	13	14	15	16	17	18
		C		R		
19	20	21	22	23	24	25
		C		D		
26	27	28	29	30	31	
		C		R		

JUIN						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
		C		D		
9	10	11	12	13	14	15
		C		R		
16	17	18	19	20	21	22
		C		D		
23/30	24	25	26	27	28	29
		C		R		

DES QUESTIONS POUR VOS COLLECTES ?
Contactez Compo!



AJOUTEZ-NOUS À VOTRE RÉPERTOIRE

Compo-Haut-Richelieu
 450 347-0299
 compo.qc.ca

QUE PEUT-ON DÉPOSER LE JOUR DE LA COLLECTE DES GROS REBUTS?

Tous les gros rebuts non valorisables : divan, fauteuil, pouf, chaise d'ordinateur, matelas et sommier, tapis et toiles roulés, meuble rembourré ou fait de textile. Ceux-ci sont ramassés une fois par mois directement en bordure de rue. Sur le calendrier, la date est identifiée grâce à l'icône de fauteuil. En cas de doute, visitez compo.qc.ca/gros-rebuts.

Bien sûr, les objets réutilisables en bon état peuvent être revendus ou offerts à des organismes communautaires.

Écocentres : compo.qc.ca/ecocentres
 Téléchargez l'application Ça va où de RECYC-QUÉBEC pour trouver la bonne destination à chaque matière.

GROS REBUTS

SACHEZ FAIRE LA DIFFÉRENCE

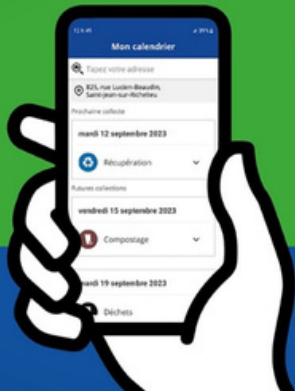


<p>NON VALORISABLES Collectés 1 fois par mois</p> <p>Divan, fauteuil, pouf, chaise d'ordinateur, matelas et sommier, tapis et toile roulés, meuble rembourré ou fait de textile</p>	<p>VALORISABLES À apporter dans un écocentre</p> <p>Meuble (sans rembourrage ni tissus), télévision, ordinateur, matériaux de construction, toilette, douche, électroménager, branches et bûches (non collectés en bordure de rue)</p>
--	---

Pour en savoir plus : compo.qc.ca ou 450 347-0299

MRC Jardins-de-Napierville Compo-Haut-Richelieu

VOS COLLECTES AU BOUT DES DOIGTS



TÉLÉCHARGEZ L'APPLI COMPO COLLECTES

Télécharger dans l'App Store L'OBTENIR SUR Google Play

compo.qc.ca/collectes

Compo-Haut-Richelieu

DOSSIERS AUTRES

EMBAUCHE D'UN TECHNICIEN DE LOISIRS, SPORTS ET CULTURE !

La municipalité est fière de vous annoncer l'embauche de Gilbert Touchette au poste de technicien de loisirs. Cette nouvelle embauche permettra d'assurer une meilleure coordination des activités sportives telles que le soccer pour la période estivale et les autres activités gratuites organisées à l'école, de maintenir la programmation d'événements, dont la tenue de la Fête nationale du Québec prévue le 23 juin prochain à Saint-Jacques-le-Mineur. Finalement, l'entrée en poste de monsieur Touchette permettra de vous en offrir encore plus pour divertir petits et grands!



DÉGUSTATION

Bière Fromage Chocolat

Conférencier : Stéphane Morin alias Monsieur Terroirs

Expérimentez l'expérience des bières, fromages et chocolats en savourant de délicieux accords gourmands. Apprenez des notions de base vous permettant de réaliser vos propres dégustations bières, fromages et chocolats.

Pendant la saison estivale, le duo terrasse et bière est toujours populaire. Mais pour Stéphane Morin, maître bières, déguster une bière c'est un peu comme admirer l'œuvre d'un grand maître. Il faut prendre le temps de s'asseoir, respirer calmement et observer attentivement. Comme un grand chef, le brasseur a élaboré sa bière avec soin et elle mérite notre respect.

Pourquoi faire un exercice de dégustation ?

Afin de comparer des substances, des couleurs et des arômes qui peuvent être des produits semblables ou différents. Et pour le plaisir de goûter...

Comment déguster la bière ?

Stéphane Morin vous montrera comment faire l'évaluation d'un produit selon des critères précis dépassant la simple affirmation :

"Cette bière est blonde, celle-là est bonne".

Le 31 mai 2024
à 19 h

OÙ: 20, rue Principale, Saint-Jacques-le-Mineur

Gratuit pour les résidents, 25\$ pour les non résidents de Saint-Jacques-le-Mineur.

18 ans+

Inscription OBLIGATOIRE. biblio@sjlm.ca ou 450 347-5446, poste 401